

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'OKA**

**Lundi 19 décembre 2016**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka, tenue à la Salle de La Mairie, 183, rue des Anges à Oka, à 20 h à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Et

Madame la conseillère  
Messieurs les conseillers

Joëlle Larente  
Luc Lemire  
Jean-Claude Guindon  
Jean-François Girard  
Yannick Proulx

Sont également présents :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Marie Daoust  
L'attachée d'administration à la direction générale et au cabinet du maire,  
Mme Céline Dufresne  
La directrice des finances, Mme Nadine Dufour  
La responsable des communications et du tourisme, Mme Maria  
Duculescu

Dans la salle : 7 personnes

Monsieur le maire Pascal Quevillon fait la présentation des prévisions budgétaires 2017 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017 à 2019.

**2016-12-378 Avis de convocation**

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par le conseiller Jean-François Girard et il est résolu unanimement

**QUE** les membres du Conseil attestent avoir reçu leur avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de convocation;
3. Présentation des prévisions budgétaires 2017;
4. Programme triennal des dépenses en immobilisations 2017, 2018 et 2019;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

**2016-12-379 Présentation des prévisions budgétaires 2017**

**CONSIDÉRANT** la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 par le maire;

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par la conseillère Joëlle Larente et il est résolu unanimement

**QUE** les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Oka portant sur les revenus, dépenses et affectations pour l'exercice financier 2017 soient adoptées par ce Conseil.

REVENUS	6 602 399 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	(6 225 103 \$)
REMBOURSEMENT CAPITAL (DETTE)	(218 296 \$)
EXCÉDENT AVANT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	159 000 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(559 862 \$)
DÉFICIT AVANT AFFECTATIONS	(400 862 \$)
AFFECTATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ	359 862 \$ 41 000 \$
FONDS RÉSERVÉS (LOI 288)	Ø

ADOPTÉE

**2016-12-380 Programme des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019**

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Yannick Proulx et il est résolu unanimement

**QUE** le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2017, 2018 et 2019 soit adopté par ce Conseil.

<b>Année</b>	<b>Coût</b>
2017	2 219 950 \$
2018	1 271 575 \$
2019	982 575 \$

ADOPTÉE

**Période de questions**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 20 h 18.

Au cours de cette période, les questions posées sont relatives au budget, la réfection des bâtiments municipaux, l'équilibre du budget par rapport aux autres municipalités, sur certains postes budgétaires et leurs contenus, sur l'évaluation municipale et celle du secteur agricole, sur le taux de taxation du secteur agricole.

À 20 h 36, le conseiller Jean-Claude Guindon quitte son siège.

Un citoyen informe le conseil que les municipalités en général, ont réduit le taux de taxation.

À 20 h 37, le conseiller Jean-Claude Guindon reprend son siège.

D'autres questions sont posées quant au coût d'une élection municipale, sur le rôle d'évaluation triennal précédent.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 20 h 55.

**2016-12-381 Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Yannick Proulx et il est résolu unanimement

**QUE** cette séance soit levée.

ADOPTÉE

**Pascal Quevillon**  
**Maire**

**Marie Daoust**  
**Secrétaire-trésorière et directrice générale**

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Pascal Quevillon**  
**Maire**